

2022 : Des avancées pour les métiers de la Circulation Ferroviaire, ne nous arrêtons pas là en 2023 !

Depuis plusieurs années, SUD-Rail alerte la direction sur des problèmes récurrents impactant fortement les conditions de travail des agents de la Circulation. Sortie de de la crise COVID 19, des conflits locaux ont émergé sur tout le territoire, avec une couverture médiatique importante et de fortes implications sur le plan de transport : Hiver 2021 à Bordeaux, puis la région de Toulouse, Paris-Est, l'EIC Lorrain... **Mêmes dénominateurs communs explosifs** : le sous-effectif, les conditions de travail dégradées, la faible rémunération et un manque de reconnaissance.

C'est dans ce contexte et soutenu par une forte demande des collègues, que SUD-Rail a proposé aux autres fédérations de construire un mouvement national catégoriel, sur la base de quatre revendications claires, et partagées par l'ensemble de la profession, qui permettraient d'améliorer radicalement l'attractivité, à savoir :

- Un plan d'embauches massif pour mettre fin au sous-effectif chronique,
- Amélioration de la rémunération avec la création d'une prime pérenne, spécifique à nos métiers qui reconnaît ainsi leurs spécificités.
- La prise en compte effective du temps de remise de service, en temps ou en rémunération,
- Un dispositif de réduction de la pénibilité en fin de carrière, avec des possibilités de sortie du 3X8 en minimisant la perte de revenus.

Cette proposition a été acceptée par les fédérations UNSA et CFDT, mais malheureusement rejetée par la CGT.

Malgré cela, cette lutte unitaire, sur des revendications bien précises, portée par une stratégie clairement établie et impliquant un maximum de collègues a permis de faire valoir un rapport de force favorable et l'émergence d'une journée d'action nationale bloquant le week-end de l'Ascension (25 mai 2022) sur tout le territoire.

Devant le spectre d'une journée noire, la Direction a mis la main à la poche et s'est engagée sur les différents points évoqués dans la DCI unitaire. Bien que cela ne réponde pas pleinement à nos revendications et après consultation des adhérents, SUD-Rail a accepté de lever le préavis ainsi que les autres OS afin de laisser sa chance à la Direction.

À la suite de plusieurs réunions, la Direction a mis sur la table des propositions qui étaient très loin du compte voire pour certaines, totalement méprisantes.

SUD-Rail a déposé un préavis de grève du 16 au 18 décembre, ayant pris l'engagement auprès des agents d'organiser un mouvement national dans les EIC si la direction ne tenait pas ses promesses d'améliorer des conditions de travail et de rémunération notamment. Sous pression, la direction a concédé :

➤ Temps de remise de service

La direction nationale de Réseau a reconnu que le temps de remise de service est du temps de travail effectif. Soit le temps de remise de service est compensé à hauteur de 10 minutes dans le compteur TQ à chaque remise de service, à partir du mois de mars 2023, soit dans les postes en 2x8, les horaires des services sont décalés pour les faire se chevaucher d'une dizaine de minute correspondant à la remise de service.

SUD-Rail revendique TOUJOURS que l'ensemble des agents puissent bénéficier de ces 10 minutes de compensation du temps de remise de service, plutôt que les horaires des services soient chevauchés. Nous revendiquons aussi que le temps de remise de service **alimente le compteur TY, qui**

est à la main des agents, afin de pouvoir poser l'équivalent de 4 congés par an pour un temps plein. En effet, le compteur TQ est un compteur à la main de la direction, qui l'utilise à son bon vouloir.

➤ Rémunération

Concernant la rémunération, les agents percevront à partir du mois de juin 2023 une prime circulation mensuelle de 60€ brut par mois. Nous exigeons toujours que celle-ci compte dans le calcul des retraites et qu'elle soit maintenu en cas d'inaptitude.

C'est évidemment insuffisant mais en obtenant la création de cette prime, un pas important a été franchi ! À nous de nous battre pour obtenir son doublement et atteindre à terme 300€ au minimum (revendication SUD-Rail).

➤ Postes de fin de carrière

- Nous constatons dans plusieurs établissements des réorganisations qui suppriment des postes de journée, par exemple des postes de coupeurs et **surtout, aucun poste de fin de carrière en dessous de la classe 5. Nous aspirons la création de poste de fin de carrière pour les classes 2/3/4. Les agents de +50 ans et ou 25 années de travail en horaire pénible sont prioritaires.**

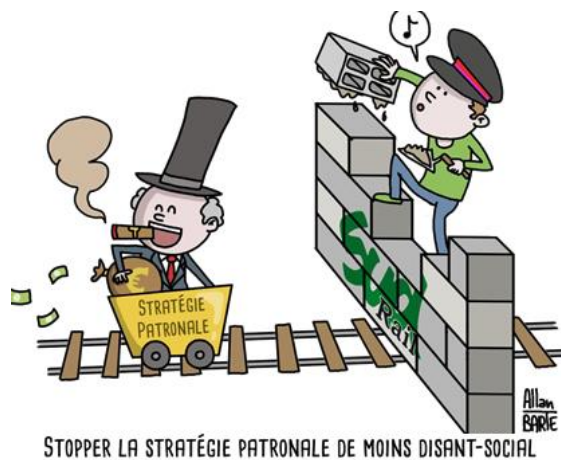
➤ Embauches

En 2022, le budget des embauches national n'a augmenté que de 120 en passant à 720 au lieu de 600.

Ces mesures restent loin du compte : les agents dans les EIC continuent à faire les frais du sous-effectif, des conditions de travail dégradées, et d'une rémunération insuffisante. Ce qui se traduit par de nouveaux mouvements de grève locaux. Fédérons les pour agir tous ensemble ! **Nous demandons dans tous les EIC, la publication des CO par équipe/chantier et une réserve de 3% au-dessus des CO.**

Forts des enseignements du mouvement de grève initié en Mai 2022, nous voulons forcer la direction à céder sur nos revendications issues de la consultation des différents collectifs. Ce n'est que par une réelle amélioration de nos conditions de travail et de nos salaires que nos métiers seront davantage attractifs et que le sous-effectif sera résolu.

Nous proposerons aux autres organisations syndicales de préparer une nouvelle grève nationale dans les EIC. Uni-e-s et organisé-e-s nous avons prouvé que nous sommes capables de mettre le réseau à l'arrêt afin d'obtenir ce qui nous est dû !



STOPPER LA STRATÉGIE PATRONALE DE MOINS DISANT-SOCIAL

SACRIFICE DE FRET SNCF AU NOM DU NEO-LIBERALISME, Tou-te-s concernés !

L'Etat et l'entreprise ont pris la décision de sacrifier le Fret en droite ligne de leur politique néo-libérale.... Sous couvert d'une enquête de la Commission Européenne (la même qui impose la concurrence dans les TER), la Direction a profité de l'occasion pour se débarrasser de sa branche Fret au moment où elle redevenait rentable ! Les EF privées reprendraient (peut-être) les trafics mais il y a fort à parier que cela ira à la route... Et ça ne s'arrêtera pas là, il y aura des dommages collatéraux pour les agents des EIC, de la maintenance du réseau, ...

Si juste une partie de ces trafics partent réellement sur la route, nous aurions des amplitudes réduites voire fermetures des postes aiguillage. Moins de trafic c'est moins de maintenance, moins d'investissement pour les collègues de maintenance et travaux... Ce serait encore l'abandon entier de site comme on a pu le constater ces dernières années.